



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Nombre des membres
afférents au conseil
municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part aux
délibérations : 10

:

L'an deux mil vingt, le 10 du mois de juillet à seize heures, le conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique POMMAT.

Présents : Mesdames Magali CARREL DEUEZ, Emilie VITALE (arrivée après le vote du titulaire). MM. Dominique POMMAT, Benjamin CAILLET, Grégory GUEUDRE, Mathieu CARIN.

Mme Cécile MONGELLAZ TUCOULAT a donné procuration à Madame Magali CARREL DEUEZ

M. Jean François POITOU a donné procuration à M. Dominique POMMAT

M. Bertrand FAUCONNIER a donné procuration à M. Gregory GUEUDRE

M. Louis PIENNE a donné pouvoir à M. Benjamin CAILLET

Mme Morgane DIDIER était absente

M. Benjamin CAILLET a été nommée secrétaire de séance

1) Désignation du délégué de la commune de la Thuile et de ses (3) suppléants en vue du renouvellement de la série 2 des Sénatoriales le 27 septembre 2020

Monsieur le Maire, Dominique POMMAT, rappelle :

- Vu le décret N° 2020 -812 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs
- Vu l'arrêté Préfectoral du 2 juillet 2020 fixant le mode de scrutin, le nombre de délégué et de suppléant pour la commune de la Thuile (1 titulaire et 3 suppléants élus séparément, sans débat, au scrutin majoritaire à 2 tours)

M. le Maire donne lecture des conditions de vote et constitue le bureau électoral :

Présidence par le Maire, Dominique POMMAT

Au titre des 2 conseillers les plus jeunes : Benjamin CAILLET et Magali CARREL DEUEZ

Au titre des 2 conseillers les plus âgés : Grégory GUEUDRE et Mathieu CARIN

Sont désignés assesseurs : Grégory GUEUDRE et Magali CARREL DEUEZ

M. Dominique POMMAT se porte candidat au poste de titulaire :

Résultats du vote :

Nombre de bulletins : 9

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1 (vote contre)

Suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

M. Dominique POMMAT recueille 8 voix et ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé délégué

Madame Magali CARREL DEUEZ, Gregory GUEUDRE et Benjamin CAILLET se portent candidats au poste de suppléants

Résultats du vote :

Nombre de bulletins : 10

participation au vote de Mme Emilie VITALE arrivée entre temps. M. le Maire rappelle la nécessité de confirmer sa participation au Conseil (et d'établir une procuration en cas d'absence) et de prévenir en cas d'arrivée avec retard– Faute de ces 2 informations Mme CARREL DEUEZ s'oppose à la reprise du vote du délégué (ce qui n'aurait rien changé)

Pour information, l'heure avait été choisie pour permettre à Mme VITALE et M. CARIN de participer au conseil, en excluant, de fait, M. PIENNE qui ne pouvait être revenu avant 17H30.

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2 (vote CONTRE)

Suffrages exprimés :10

Majorité absolue : 6

Madame Magali CARREL DEUEZ et Messieurs Gregory GUEUDRE, et Benjamin CAILLET ayant obtenu la majorité absolue (8 voix) ont été proclamé suppléants.

Toutes précisions complémentaires pourront être obtenues auprès des Conseillers Municipaux ou de la Mairie.

Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1984.

Fait en Mairie le 6 juillet 2020 .

Le Maire
Dominique POMMAT

